

VUE EN PLAN



Lot 01		24,85 ares	
-	1491,00 m ²	-	3266,40 m ²
1988,00 m ²	onc	-	16-c
tt/tp	ha III 11,00 m ha IR 14,50 m	-	III+1R+1S

LEGENDE

LEGENDE REGLEMENTAIRE

Représentation schématisée du degré d'utilisation du sol par lot ou par lot

LOT / LOT	1		2		surface du lot / de l'lot (ares)
	min.	max.	min.	max.	
surface d'emprise au sol (m ²)					surface constructible brute (m ²)
surface de scellement du sol (m ²)					surface de nombre de logements
type de toiture					nombre de niveaux
type, disposition et nombre de constructions					hauteur des constructions (m)

Délimitation du PAP et des zones du PAP

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAP

Courbes de niveau

- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III... nombre de niveaux plans
- +L1... R nombre d'étages en rez-de-chaussée
- +L2... C nombre de niveaux sous terre
- +L3... S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- h_{ca} hauteur à la corniche de x mètres
- h_{ca} hauteur à la corniche de x mètres
- h_{ca} hauteur au faîte de x mètres
- h_{ca} hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre de constructions

- x-RI x maisons isolées
- x-RII x maisons jumelées
- x-RIII x maisons en bande

Types et nombre de logements

- x-1 x logements de type unifamilial
- x-2 x logements de type bifamilial
- x-3 x logements de type collectif

Formes de toiture

- SI toiture plate
- SI (y/100-x) toiture à versant, degré d'inclinaison
- orientation du faîte

Catégorie des immeubles (plan / coupe)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour principal
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour principal
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions extérieures
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Plantations et murs

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- mur projeté / mur à conserver

Services

- servitude de type urbanistique
- servitude technique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- rétroaction à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fosse septique pour eaux pluviales

LEGENDE COMPLEMENTAIRE

- tracé et orientation de la coupe
- Cote maximum
- Cote minimum
- Terrain naturel
- Terrain en remblai projeté
- Accès carrossables (rives ou parkings)
- Limites de la zone inondable HQ 100
- Limites de surfaces constructibles pour avants et balcons
- Construction légère pour stationnement extérieur
- Implantation pour mur de soutènement autorisé en cas de nécessité
- Canalisation E3 existante
- Canalisation EP existante
- Ecoulement EP à ciel ouvert sur fonds privés (aménagement à être indiqué)
- Conduite Eau Pluviale existante à supprimer
- Acodrain
- TT Toiture terrasse
- Construction en terre non contigu
- Haie projetée pouvant être adaptée suivant les besoins des services de secours

Fonds de plan

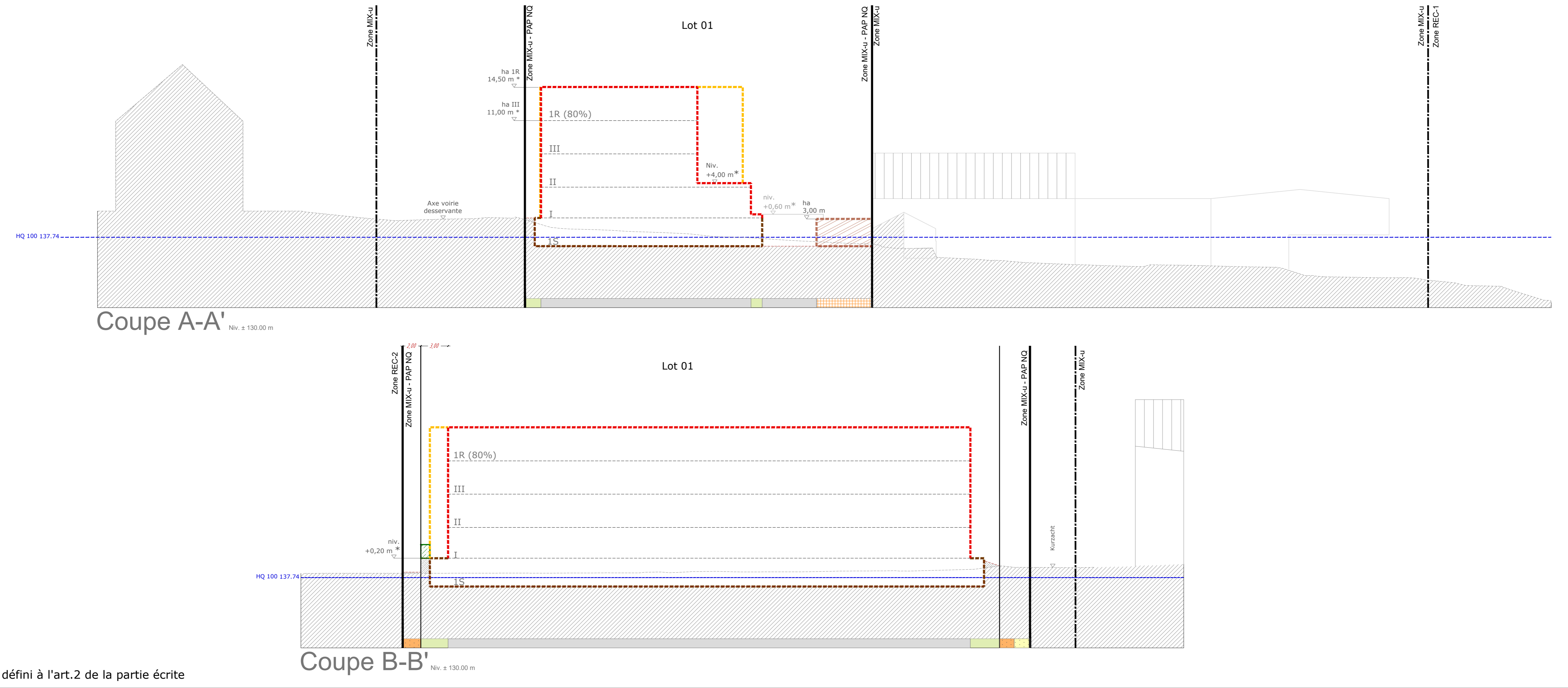
Levé topographique n° 1778104-102, TR Engineering s.à r.l.
Remboursement pour HQ 100/2002 au 27 janvier 2021, BE37-G-0, s.à r.l.

CHIFFRES CLES

Surface totale du PAP : 2768 (ca)
Surface privée : 2463 (ca) soit 89,36%
Surface à céder au domaine public : 305 (ca) soit 10,64%
* surface rattachée à céder au domaine public : 3243 (ca) (soit 08,52%)
(la partie de la parcelle 2463/1983 appartenant déjà à l'Administration communale de Grevenmacher)

Unités d'habitation : 16 UH
Densité de logements : 658,78 UH/ha brut

COUPES



* hauteur déterminée selon le niveau de référence défini à l'art.2 de la partie écrite

RESERVE AUX ADMINISTRATIONS

MAITRE D'OUVRAGE

DEVIMOLUX s.à r.l.
14, rue de la Gare
L-7535 Mersch

OBJET

PAP NQ
" Camping " (SD n° GrMa 7/Mix-u)
Ville de Grevenmacher

DOCUMENT

Echelle : 1/250
Plan N° : 267318-525
Dessiné : JAD
Contrôlé : SSP
Validé : JAD
Date : 28-01-2022

MODIFICATIONS

INDICE	OBJET	DATE	DESSINE	CONTROLE
-	-	-	-	-

TOUTES SURFACES SONT APPROXIMATIVES, LES NIVEAUX VRD SONT DONNES A TITRE INDICATIF

E-cone architectes - urbanistes ingénieurs conseils

E-cone s.à r.l. | B.P.128 L-7502 Mersch
☎ 263 264 1 | 📧 263 264 548 | 🌐 info@e-cone.lu

DOC

000000 - 2015-18